

POSTULAT

Monsieur le Président,
Messieurs les membres de la municipalité;
Mesdames et Messieurs les membres du conseil
communal

Postulat: Pour une mobilité innovante dans la zone d'activité d'En Budron.

Notre commune, en particulier le long de l'axe Lausanne-Cugy est particulièrement bien desservie en termes de transports publics par la ligne 8 des t.-l, avec une cadence (10 minutes) tout à fait satisfaisante.

Cependant, au delà du Grand Mont, en particulier pour rejoindre la zone d'activité d'En Budron (quelque 200 entreprises), les utilisateurs des transports publics doivent se rabattre sur la ligne régionale du 60, qui ne propose en général plus que 2 bus/heure. De fait, une grande partie des personnes travaillant en Budron utilisent leur véhicule personnel pour rejoindre leur place de travail, avec les conséquences que l'on sait en termes de surcharge de trafic, en particulier aux heures de pointes.

De nouvelles solutions de transports alternatifs commencent à apparaître. Des véhicules autonomes, électriques, peuvent être utilisés pour drainer des poches d'activité en continu ou à la demande, et permettre ainsi aux utilisateurs de rejoindre ainsi de plus gros "hub", relié à une ligne standard à forte capacité.

La commune de Cossonay va mener prochainement des essais avec un tel type de véhicule entre le funiculaire et le centre du bourg, et d'autres communes comme Marly (FR) et Sion (VS) sont également en train d'expérimenter de tels véhicules.

Dans ces conditions, les postulants demandent à la municipalité d'étudier, en concertation avec les entreprises et tous les acteurs concernés d'étudier la faisabilité de tester de telles navettes dans la zone du Budron. Le but étant ensuite, si l'accueil des utilisateurs est bon et les tests de faisabilité concluants, de pérenniser ce mode de transport dans cette zone de la commune, voire de l'étendre à d'autres.

En conséquence, il est déposé, au nom du PLR, le postulat suivant:

Demande à la municipalité du Mont d'étudier, en collaboration avec tous les acteurs concernés, la possibilité de tester sur le territoire communal, au niveau de sa zone d'activité d'En Budron, un nouveau mode de transport par navette autonome et d'intégrer cette nouvelle technologie dans les études/projets en cours.

Fait au Mont-sur-Lausanne, le 30 mai 2017

Pour le PLR:



Marc Maillard,

Chef du groupe PLR au conseil communal
du Mont-sur Lausanne

Consorts:

